

BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

juin 2025



INFO PRATIQUES

www.kerfourn.fr

Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi Fermé Fermé

Mardi 8h30–12h30 13h30 - 18h

Mercredi 8h30–12h30 13h30 - 18h

Jeudi 8h30–12h30 13h30 - 18h

Vendredi 8h30–12h00 Fermé

Samedi 9h00–12h00 Fermé

Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

Bar-Tabac - résultats sportifs

journaux - Café Merlus

(Lorient)

Lundi 7h30 – 13h Fermé

Mardi Fermé Fermé

Mercredi 7h30 – 13h 17h – 20h

Jeudi 7h30 – 13h 17h – 1h

Vendredi 7h30 – 13h 17h – 1h

Samedi 8h – 13h 17h – 1h

Dimanche 9h – 13h 17h – 1h

Horaires Médiathèque

Période scolaire

Mercredi 13h30 - 18h

Jeudi 11h00-12h30

Vendredi 08h30 – 12h

« L'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86

Lundi au samedi plats à emporter

Le vendredi et samedi soir

Grill/Pizzas 18h30 à 21h30

Fermé le dimanche

Halte-Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : 7h30 à 8h45

Soir : 16h15 à 18h30

Modification sur demande écrite

Boulangerie

Téléphone : 02 97 51 41 39

Mardi au Vendredi

8h-13h30

16h-19h

Samedi 8h-13h

Dimanche 8h - 12h30

Déchetterie Kerorien Crédin

Lundi et samedi 14h à 18h30 en

été et 17 H en hiver du 1 octobre

au 1 avril

Ouvert le lundi et samedi matin

de 9h30 à 12H

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, nous avons du mal à suivre le besoin de rénovation de nos routes et chemins. Pour les chemins d'exploitation, dès 2011, nous avons indiqué que nos moyens ne seraient pas affectés à ces surfaces. Pour les voies communales, malgré des efforts constants, il reste encore de nombreuses routes en piteux état. La suppression de l'aide départementale, environ 10 000 € par an, nous rend la tâche encore plus difficile. Nous avons décidé lors du budget de maintenir en totalité notre programme de voirie 2025 sur Porh Piron. Nous avons gonflé le budget d'entretien sur le budget de fonctionnement pour travailler sur l'affaissement localisée Place de l'Eglise, sur l'accès de la division rue de l'Argoat. Les fortes pluies ravinent certaines voies au-delà de nos capacités et de nos choix. Je vais donc limiter l'usage de la VC n° 16 de Guerdaner à Kergroix aux riverains et de l'interdire aux véhicules deux roues pour protéger la commune. Sur ce secteur, la modification de l'assiette de la route est à revoir pour améliorer la visibilité.

La livraison du lotissement est toujours prévue en juin. La voie interne se réalise actuellement. Nous avons ajouté la rénovation de l'allée du Lavoir pour préparer l'accès du futur collectif. Ce qui est fait n'est plus à faire mais c'est encore une dépense de voirie de 10 000 €. Nous avons déjà deux réservations sur ce lotissement.

Les études sur la mise en place de la fibre se poursuivent. Ce projet va engendrer l'installation de nouveaux poteaux téléphoniques pour remplacer toutes les broches fixées sur les poteaux électriques. C'est une nécessité réglementaire. Les travaux se réalisent au fur et à mesure. L'objectif de finaliser le chantier en fin d'année est maintenu pour l'instant.

Pour la garderie, le permis de construire est en instruction. J'espère vraiment que la paperasse ne va pas reporter le début des travaux. L'objectif de démarrer en juillet ne sera pas tenu, nous recalons l'agenda à septembre. La très bonne nouvelle est que nous avons la confirmation d'une aide de l'Etat au titre de la DETR de 139 500 € pour ce projet. C'est inespéré. Nous allons donc revoir notre budget lors du prochain conseil pour affecter cette marge de manœuvre à la voirie, peut-être ou certainement...

L'installation des colonnes dans le centre bourg est effective. Nous constatons un bon usage des équipements. Les dépôts sauvages réguliers sur la RD 319 sont maintenant évités. C'est étonnant mais ces malotrus détestent perdre leur temps en modifiant leur itinéraire. Très rapidement, nous avons dû ajouter une colonne « ordures ménagères » au stade et une colonne « emballage » rue de la Fontaine pour absorber les volumes confiés. Nous vous invitons à appeler le numéro vert du service (voir Panneau Pocket) si vous constatez une colonne pleine verre ou papier. Travailler ensemble sera plus efficace. Les deux autres flux, OM et EM sont réguliers et automatiques. La dernière recommandation est de respecter des horaires de dépôts en journée du verre.

Nous subissons sur la commune, au bourg, depuis quelques mois des dégradations de biens publics et privés, des comportements irrespectueux dans les transports et au city stade, un vol de denrées alimentaires à la cantine et un début d'incendie volontaire dans un bâtiment communal. Le dernier point à aborder est le comportement de certaines personnes qui dansent sur le toit du local technique et malgré leur insistance n'ont réussi à détériorer les buts du city stade. Tous ces personnages ne résident pas tous sur la commune. Ils peuvent compter sur notre persévérance pour les confondre. Nous y arriverons. Tous ces événements sont vraiment regrettables. Avec un peu de recul, cela a toujours existé, c'est le nombre d'incidents rapprochés qui augmentent excessivement. La bêtise perdure.

Joel Marivain

Vote du budget en avril 2025

Nous avons prévu un budget large en fonctionnement en conservant environ 105 000 € (149 590 € - 43 577 € dû au virement à la section d'investissement) d'excédent 2024. Nous allons donc finaliser les dépenses de voirie que nous avons bloquées jusqu'à présent :

- L'affaissement Place de l'Eglise
- L'accès sur la parcelle AA 232 rue de l'Argoat
- La voirie rue du Lavoir et l'accès du futur collectif
- La consolidation de la traversée de route au Gohuern suite aux dégradations des ragondins
- La remise à niveau de la chambre téléphonique sur voirie rue de l'Argoat
- Un point à temps automatique conséquent

De ce fait, les charges à caractère général sont portées à 200 000 €. Les frais de personnel sont augmentées un peu surtout avec la mise en place de la prévoyance au 1 janvier. Les autres charges de gestion courante sont surévaluées de 100 000 € par souci d'équilibrer les recettes et les dépenses. C'est donc fictif. Ce sera utile en 2026.

Pour les recettes, nous avons simplement repris ou presque les chiffres 2024 avec une pointe de pessimisme en ajoutant le résultat 2024 reporté de 149 590 €.



III. Budget Primitif 2025 - Fonctionnement

Chapitre	Libellé Article	Prop 2025	Réalisations N-1	Budget Cumulé N-1
023	Virement à la section d'investissement	43 576,91€	-€	-€
011	Charges à caractère général	200 412,80€	163 039,00€	178 500,00€
012	Charges de personnel et frais assimilés	285 350,00€	274 969,60€	265 000,00€
014	Atténuation de produits	1 000,00€	1 906,00€	1 000,00€
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	75 000,00€	71 007,15€	80 000,00€
65	Autres charges de gestion courante	213 695,16€	113 064,35€	115 000,00€
66	Charges financières	4 900,00€	5 210,01€	6 000,00€
67	Charges exceptionnelles	1 000,00€	-€	500,00€
68	Dotations aux provisions et dépréciations	500,00€	292,65€	500,00€
CUMUL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		825 434,87€	629 488,76€	646 500,00€
Chapitre	Libellé Article	Prop 2025	Réalisations N-1	Budget Cumulé N-1
002	Résultat d'exploitation reporté	149 589,87€	-€	85 735,45€
013	Atténuations de charges	1 000,00€	-€	1 000,00€
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	80 340,00€	83 885,58€	81 104,03€
73	Impôts et taxes	60 000,00€	57 275,00€	59 000,00€
731	Impositions directes	383 000,00€	387 565,71€	380 000,00€
74	Dotations, subventions et participations	143 800,00€	147 714,41€	142 800,00€
75	Autres produits de gestion courante	7 200,00€	7 250,51€	7 500,00€
76	Produits financiers	5,00€	990,17€	100,00€
77	Produits spécifiques	500,00€	274,00€	500,00€
78	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	0,00€	5 000,00€	0,00€
CUMUL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		825 434,87€	689 955,38€	757 739,48€

En dépense d'investissement, la municipalité a proposé au Conseil municipal un budget de 517 716 € plus 22 000 € de report 2024 lié à la médiathèque. La principale ligne concerne la garderie avec un montant de 270 300 € et 35 000 € d'études diverses. Nous avons maintenu un programme annuel de voirie de 70 000 €. Le remboursement du capital de l'emprunt est de 22 000 €. Malgré les incertitudes, nous avons doté la ligne comptable achat de terrains de 73 000 €. Nous devons préparer pour la nouvelle équipe le prochain lotissement. Les autres investissements sont des petites dépenses diverses : tondeuse, four à vapeur dans la cantine, sonorisation et stores dans la salle polyvalente, rétroprojecteur dans la salle du conseil et la salle polyvalente, filet anti pluie dans le beffroi de l'église, borne à incendie à Guerdaner, achats de tables et de jeux culturels pour le site de la Fontaine et le jardin de l'Oratoire, et enfin la consolidation du chemin de randonnée. La somme budgétée est d'environ 47 000 €.

Pour les recettes d'investissement, le report 2024 de 494 900 € facilite le plan d'investissement précédent sans avoir besoin d'augmenter les impôts et sans faire appel à l'emprunt évidemment. Le virement de la section de fonctionnement est une écriture d'équilibre comptable entre section sans affectation réelle. Nous avons une recette de 75 000 € du fait des amortissements que nous pratiquons volontairement. Les retards d'investissement en 2024 ont limité le fonds de compensation de TVA à une recette de 11 000 €. Enfin, nous avons noté une valeur de 165 000 € de subventions de l'Etat et de Pontivy Communauté. La surprise du mois de mai est d'obtenir 139 500 € de DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) au lieu des 50 000 € noté sur le budget primitif. C'est bien de se tromper dans ce sens-là. Le total des recettes est donc de 791 550 € avec 36 100 € de report de subventions 2024. Nous avons voté un budget, dit en suréquilibre, possible avec la nouvelle nomenclature comptable de la comptabilité publique : 827 640 € en recettes et 539 735 € en dépenses. La différence de 287 600 € nous permet de financer le décalage financier entre les travaux du lotissement et la vente des lots. C'est plus confortable pour la gestion de la trésorerie.



III. Budget Primitif 2025 - Investissement

Chapitre	Libellé Article	Report	Prop 2025	Réalisations N-1	Budget Cumulé N-1
041	Opérations patrimoniales	0,00€	2 016,00€	0,00€	0,00€
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00€	22 000,00€	21 301,17€	22 000,00€
20	Immobilisations incorporelles	0,00€	35 000,00€	2 420,00€	45 000,00€
21	Immobilisations corporelles	22 018,53€	458 300,00€	137 989,97€	620 000,00€
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00€	400,00€	500,00€	500,00€
	CUMUL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	22 018,53€	517 716,00€	162 211,14€	687 500,00€

Programme investissement 2025

- Travaux garderie
- Voirie : Porth Piron
- ST : achat tondeuse
- Cantine : achat four à vapeur
- Salle polyvalente : achat sono, rétroprojecteur et stores
- Eglise : Filet anti pluie
- Poteau incendie Guerdaner
- Achat de terrains
- Achat de tables et jeux culturels

Chapitre	Libellé Article	Report	Prop 2025	Réalisations N-1	Budget Cumulé N-1
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00€	494 675,09€	0,00€	341 682,39€
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00€	43 576,91€	0,00€	0,00€
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00€	280,00€	0,00€	0,00€
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00€	75 000,00€	71 007,15€	80 000,00€
041	Opérations patrimoniales	0,00€	2 016,00€	0,00€	0,00€
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00€	11 000,00€	63 795,57€	66 000,00€
13	Subventions d'investissement	36 091,85€	165 000,00€	180 401,12€	66 317,61€
	CUMUL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	36 091,85€	791 548,00€	315 203,84€	554 000,00€

Pour les budgets annexes, nous allons solder l'investissement des logements avec le paiement des derniers travaux : peinture extérieure et facturation des indexations (20 000 €) et surtout récupérer les soldes des subventions (143 000 €). L'objectif 2025 est de revenir à un budget excédentaire pour préparer le prochain projet communal pour financer les frais d'architecte.

Pour le lotissement Koarheg, deux terrains sur les trois sont déjà facturés à date. Dès la vente de la dernière parcelle, nous pourrions solder ce budget avec la provision mise de côté de 2011 à 2020. Le solde de provision de 30 000 € sera affecté au déficit des deux autres lotissements.

Pour le lotissement Le Clos des Forges, il reste à prévoir l'encaissement d'un terrain (18 290 €) mais c'est l'année des paiements des travaux d'aménagement d'Ar Milin estimés à 271 000 €. Le prix de revient n'est pas tout à fait stabilisé avec des travaux complémentaires comme le pont cadre supplémentaire et l'effacement partiel du réseau téléphonique. Si tout se réalise, nous estimons notre stock à 293 500 €. L'emprunt théorique pour équilibrer est de 306 000 €. Toute l'ambiguïté est de vendre les lots rapidement pour diminuer cette charge et d'assumer l'avance d'un nouveau projet. La solution actuelle est de réduire l'ampleur des futurs aménagements. Avec le Zéro Artificialisation Nette, à horizon 2050, la création de nouveau lotissement est compromise. Une députée a prédit récemment la fin des maires bâtisseurs, comme si les besoins de logements nouveaux vont disparaître...

Joel Marivain

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

En ce début d'année, le CME s'intéresse à des sujets très divers.

En effet, les enfants ont commencé un travail sur un projet potager ou jardin partagé(ils ont fait une demande de bac pour la culture auprès des agriculteurs de la commune).

Ils ont également nommé les jurés d'assise par le biais d'un tirage au sort.

Lors du dernier CME les enfants ont fait la connaissance d'un jeune écrivain de Kerfourn, il s'agit de Kenny Janot. Ils l'ont questionné sur son parcours, ses ambitions... Ils étaient très enthousiastes et nous leur avons donc proposé de travailler ensemble sur une histoire.

Un petit indice, le thème choisi est : "la nature".

LA GUERRE DE BASALTE

Fantasy

Cette histoire nous emmène en Écosse au XXI^e siècle. Jacob, ouvrier dans l'industrie automobile, s'enfonce chaque jour davantage dans ses problèmes de santé et financiers. Malgré tout, il parvient à reprendre le dessus sur sa situation grâce à son épouse Martha et à ses deux enfants. Alors qu'il prévoit une nouvelle grève plus agressive contre ses supérieurs et leurs méthodes, un cataclysme vient bouleverser l'équilibre du monde et emporte Jacob et ses amis dans un tsunami puissant. À son réveil, il apprend que l'humanité est désormais capable de maîtriser les éléments. Il doit se préparer à protéger sa famille, tout en évitant les dangers de la reconstruction de la société.

Ce récit présente une histoire pleine de rebondissements et d'enjeux, dans laquelle petits et grands pourront se retrouver. Cet ouvrage est un préquel d'une saga fantastique, qui s'inspire de notre civilisation et s'interroge sur un avenir alternatif de l'humanité.



KENNY JANOT

Auteur résidant à KERFOURN (Morbihan)

Kenny Janot est un écrivain néophyte qui veut partager sa passion de l'aventure aux amateurs et aux experts de littérature. Il a pour ambition avec cet ouvrage, de faire rêver ses lecteurs dans cet univers plein de magie.

Un Atlas de la Biodiversité Intercommunale à Pontivy Communauté : et si vous en faisiez partie ?

Depuis 2024 et jusqu'en 2027, Pontivy Communauté mène un projet passionnant : la création de son **Atlas de la Biodiversité Intercommunale (ABI)**. L'objectif ? Mieux connaître la faune, la flore, les champignons... et tous les milieux naturels qui font la richesse de notre territoire !

Ce projet repose sur 3 grandes missions :

1. **Mieux connaître la biodiversité locale** grâce à des inventaires menés par des pros... et vous !
2. **Sensibiliser le plus grand nombre** à l'importance de préserver cette nature qui nous entoure.
3. **Intégrer la biodiversité** dans les décisions d'aménagement du territoire.

Mais ce n'est pas tout ! En plus des naturalistes professionnels, **vous aussi pouvez participer** ! Que vous soyez débutant curieux ou passionné chevronné, votre aide est précieuse. Un groupe de bénévoles se forme, rassemblant des amoureux de la nature prêts à observer, apprendre et partager leurs découvertes. Vous pouvez dès à présent le rejoindre pour prendre part à l'aventure !

Des formations seront proposées en fonction de vos besoins pour mieux reconnaître les oiseaux, les plantes, les insectes et bien plus encore, animées par des spécialistes de chaque domaine.

Dans votre jardin, en balade ou sur votre commune, chaque observation compte et contribue à enrichir cet atlas vivant.

Pour nous aider :

- Scannez le **QR code** ci-dessous pour rejoindre le groupe de bénévoles
- Et/ou téléchargez l'appli **iNaturalist** pour transmettre facilement vos observations !

Une question, une envie de participer ? Contactez **Paul Jouchet** au 06 31 09 01 09 ou par mail à paul.jouchet@pontivy-communaute.bzh.

Ensemble, explorons la biodiversité de notre territoire... et protégeons-la !



Finale du Trophée Morbihan

La troisième finale de la Garde Saint Eloi n'aura pas été la bonne. Caudan s'est imposé 3 à 1 sur sa pelouse. Après une première mi-temps équilibrée, malgré l'égalisation en début de deuxième mi-temps par Videlot, la fin de partie a été fatale pour l'équipe avec deux nouveaux buts encaissés et un pénalty raté : Score 3-1. Mais, nous avons largement gagné le trophée des supporters avec une joyeuse bande de jeune qui ont suivi les pas de leurs aînés. La troisième mi-temps n'était pas du tout triste malgré la défaite mais reflétait la joie du parcours jusqu'à la finale et le maintien des deux équipes dans leur division respective.

Une nouvelle aventure humaine se prépare pour l'année prochaine.

Merci aux joueurs et aux bénévoles et aux agents Bertrand et Yannick pour l'entretien des stades.

Avis contradictoire :



MAIRIE DE KERFOURN
27 MAI 2025
COURRIER ARRIVÉ

LES AMIS DE LA FONTAINE
11 RUE DES CROIX, 56920 KERFOURN

M. LE MAIRE
ET LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Kerfourn,
le 21 mai 2025.

Bonjour,

A ce jour, nous communiquons, par lettre, ce qui nous permettra, espérons-le, d'engager un dialogue sur des décisions individuelles ou collégiales actées.

Notamment, les containers à poubelles installés au bon vouloir et sur autorité, sans même concerter l'association ou les citoyens.

Ceux-la même qui œuvre bénévolement toute l'année à instaurer une image positive de la commune.

Cette décision d'y installer des containers à l'entrée d'un site verdoyant et agréable est un manque de respect, cela contribue à détruire les actions encourageantes commencées depuis juin 1984.

Venir les installer sur la plateforme créer par l'association il y a 15 ans, pour des raisons budgétaires, prouve la médiocrité de la réflexion et conforte un certain mépris ou d'arrogance à notre égard.

Votre manque de transparence et de dialogue ne fait qu'accroître l'incompréhension des actes.

Nous sommes toujours disponible, dans l'échange et cela à tout moment, étant donné que nous habitons une commune rurale.

Nous restons à votre disposition pour en discuter

bien cordialement.

Les Amis de la fontaine

Droit de réponse :

L'absence de concertation n'est pas exacte puisque la municipalité a

- Organisé une réunion de présentation de l'évolution de la collecte le 22 octobre 2022 à 10 h30 sur les trois sites indiqués sur le procès-verbal de la séance du 8 décembre 2022. Nous avons eu un échange sur le site de l'Eglise.
- Indiqué lors des vœux 2023 les points proposés, confirmer sur le bulletin de janvier 2023 rubrique gestion des déchets,
- Répété la démarche et les lieux lors des vœux 2024,
- Précisé la modification du point prévu près de l'église transféré rue du Hent Don suite à la validation des lieux par l'exploitation du service,
- Noté seulement la démarche de la pose des nouvelles colonnes en janvier 2025 lors des vœux, confirmés par les bulletins visibles sur le site de la commune en dehors des heures d'ouverture de la mairie,
- Profité de la distribution des sacs cabas le 5, 26, 27 juillet, 31 août pour expliquer la démarche, nous avons vu ainsi 142 kerfournois.

La réaction est donc tardive. Nous pouvons nous interroger sur ce qui doit être fait pour capter l'attention des citoyens sur les projets présentés. Les heures d'ouverture de la mairie sont larges. Je crois avoir en 17 ans refusé un seul rendez-vous (le troisième entretien après l'envoi d'un courrier au sous préfet pour nous reprocher une action expliquée dans les rendez-vous précédents).

Nous sommes navrés de l'usage du mot médiocrité à l'égard des personnes élues par ses habitants. La situation financière de la commune nécessite une très grande exigence et vous le savez bien. Ne comptez pas sur nous pour gaspiller l'argent public. Même si la situation s'est améliorée depuis le milieu de ce mandat, seulement. C'est d'ailleurs à ce moment là que nous avons orienté des fonds sur le chemin de randonnée, esquissé les contours du local associatif, abordé le sujet de l'aire de camping-car et mis en œuvre la rénovation de la garderie. Si la rigueur en gestion vous pose problème, c'est cette rigueur qui permettra à la commune de financer le local associatif dans le prochain mandat puisque les finances en mars 2026 le permettront. Les échanges sur les enjeux communaux sont discutés avec trois membres du conseil municipal présents dans votre bureau en toute transparence. Nous avons précisé récemment qu'il était délicat de se fixer sur l'emplacement de la borne électrique et de l'aire de camping-car avec les travaux envisagés par Pontivy Communauté. La réunion préparatoire est organisée le 19 juin. Nous en saurons plus. Vous pouvez compter sur nous pour préserver le mieux possible votre rendez-vous annuel. Début mai, nous avons acheté des tables de pique-nique et la municipalité attend un échange sur l'implantation. Enfin, lors des réunions des associations, nous posons régulièrement la question sur les demandes des associations. Demandez, ce n'est pas dire oui. C'est donc un moment privilégié annuel qui visiblement n'est pas utilisé judicieusement.

Le lieu n'a pas été choisi au hasard : Nous devons équilibrer géographiquement la mise à disposition de trois surfaces de plus de 25 m² dans le bourg (nord, sud et centre) pour recevoir les 4 flux de déchets. Un quatrième emplacement était possible mais nous n'avions pas l'espace pour le faire (rue des croix ou du Park Yen). C'est la raison pour laquelle, nous avons ajouté deux colonnes aériennes récemment. Il est évident que nous devons installer cet équipement public sur le domaine communal. Nous ne pouvions pas l'installer sur la zone humide de la parcelle ZN34 (voir le SIG de Pontivy Communauté) et enfin nous avons écarté l'emplacement des fenêtres des riverains. Il était essentiel de ne pas installer les colonnes sur l'axe Naizin- Noyal-Pontivy pour éviter les dépôts de transit trop souvent sauvages.

Pour l'image de la commune et de la communauté, la commission que je dirige à la communauté a proposé des colonnes relativement esthétiques avec une solution homogène sur le territoire intercommunal. La décision est communautaire. Pour le secteur de la Fontaine, l'accumulation des bacs commençait à être gênante. Nous avons ajouté deux bacs supplémentaires rue de la Fontaine en plus des 4 bacs rue des Prés en lien avec la livraison des nouveaux lotissements. L'emplacement à l'école Notre Dame était pratique mais certainement pas esthétique. Vous pouvez constater que nous avons travaillé sur l'amélioration de toutes nos entrées de bourg. Les trois sites avec un revêtement en enrobé sont plus adaptés que les 20 emplacements de bacs que nous avons supprimés. Nous réduisons ainsi les points de fixation des dépôts en pied de bacs ou colonnes. Nous attendons avec hâte le retrait des plateformes restantes.

Nous sommes souvent confrontés à gérer l'inconciliable et le « oui mais ailleurs » pourtant le rôle des élus est de chercher des solutions et de décider en toute connaissance de cause pour le bien commun.